



Communiqué de presse  
Pour diffusion immédiate

Dépôt du Règlement pour une métropole mixte de la Ville de Montréal

## Une initiative en habitation qui doit inspirer les autres villes

**Montréal, le 12 juin 2019** - La Ville de Montréal a déposé, ce mercredi, son nouveau *Règlement pour une métropole mixte* qui prévoit l'inclusion de 20% de logements sociaux dans tous les nouveaux projets résidentiels privés, ainsi que des logements abordables et familiaux.

L'Association des groupes de ressources techniques du Québec appuie cette initiative de la mairesse Valérie Plante, de M. Robert Beaudry, responsable de l'habitation et du développement économique et commercial de la Ville et du conseiller associé à l'habitation, M. Craig Sauvé.

« Nous sommes très satisfaits de cette annonce qui va permettre non seulement de mieux répondre aux ménages dans le besoin mais aussi de maintenir la qualité des milieux de vie et la mixité dans les quartiers », se réjouit Éric Cimon, directeur général de l'AGRTQ.

### **Des améliorations substantielles par rapport à la stratégie actuelle**

Cette annonce va certainement permettre de faciliter le développement de l'habitation communautaire et sociale, d'abord parce que la Stratégie devient un règlement qui oblige l'inclusion de logement social ou une contribution financière aux promoteurs, et ce pour tous les nouveaux projets résidentiels. Ensuite, parce qu'elle prévoit d'adapter les contributions en fonction des réalités des quartiers dans lesquels les projets sont construits. Enfin, il est important de souligner que l'habitation communautaire est un excellent moyen de favoriser l'abordabilité de l'ensemble du parc locatif montréalais.

L'AGRTQ souhaite que les autres municipalités, particulièrement celles de la Communauté métropolitaine de Montréal, s'en inspirent et utilisent leur pouvoir afin d'améliorer l'offre en matière de logement social et communautaire.

### **À propos de l'Association des groupes de ressources techniques du Québec**

L'AGRTQ représente un réseau d'entreprises d'économie sociale de 25 Groupes de ressources techniques (GRT) partout au Québec, voué à la promotion et au développement de l'habitation communautaire pour répondre aux besoins des ménages à faible et moyen revenu.

-30-

#### Renseignements :

Éric Cimon, directeur général, (514) 233-5688